



ADHESION MAISON DES JEUNES 2021

1- LA FAMILLE

	<u>Responsable légal</u>	<u>Conjoint / tiers</u>
Nom et Prénom en qualité de		
Adresse du domicile = adresse de facturation		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Profession / Employeur		
Adresse mail		

2- LE(S) JEUNE(S) :

Nom et prénom	Sexe	Date de naissance

3 - Le Quotient familial

Régime : CAF MSA Autre :

n° allocataire :

- Autorise la direction à consulter votre dossier allocataire CAF PRO afin d'accéder aux ressources à prendre en compte pour le calcul des tarifs.
- Autorise les responsables de la Maison des jeunes à assurer le transport du/des jeune(s) en minibus sur une activité/sortie en dehors de la structure.
- Autorise le(s) jeune(s) à quitter seul la Maison des jeunes aux horaires autorisés.
- Autorise la municipalité de La Chapelle-Heulin à prendre et diffuser les photos du/des jeune(s) sur des supports d'information (bulletin municipal, site internet CCV...)
- Certifie que le/les jeune(s) ne fait/ont l'objet **d'aucune contre indication médicale à la pratique de toutes activités sportives**. Si non, lister en détail les activités interdites ci-dessous :

FAIT A **LE**

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :